

LES PROCEDURES D'AFFECTATION

Nos formations sont hors carte scolaire et accessibles dès le 1^{er} vœu, sans dérogation.

Origine des candidats extérieurs au lycée Granvelle	Orientation demandée au lycée Granvelle	Procédures
Classes de 3 ^{ème}	2 nd e GT EATDD 2 nd e professionnelle Productions ou NJPF	Saisie Affelnet par l'établissement d'origine Affectation communiquée fin juin par l'inspection académique
2 nd e GT	1 ^{ère} STAV	Le dossier d'inscription sera envoyé aux familles. L'inscription définitive a lieu début juillet.
2 nd e ou 1 ^{ère} professionnelle d'une spécialité « non cohérente » 2 nd e GT, 1 ^{ère} G ou 1 ^{ère} bac technologique	1 ^{ère} professionnelle CGEA	Dossier passerelle à réaliser par l'établissement d'origine
2 nd e ou 1 ^{ère} professionnelle Education Nationale	1 ^{ère} STAV ou 1 ^{ère} G	
2 nd e ou 1 ^{ère} professionnelle Ministère de l'Agriculture		Dossier passerelle à réaliser par l'établissement d'origine + demande de dérogation (dossier à nous demander)
2 nd e GT	1 ^{ère} G	Sur dossier : à télécharger ici
2 nd e pro Productions	1 ^{ère} professionnelle CGEA	
1 ^{ère} G, 1 ^{ère} bac techno	Term G, Term STAV	
Terminale	BTSA	Inscription Parcoursup
Bac + 2	Classe Préparatoire	Sur dossier : à télécharger ici